



HAL
open science

Comment les riziculteurs de Camargue perçoivent-ils les enjeux de durabilité ?

Ronan Le Velly, Roy Hammond, Jean-Claude J.-C. Mouret

► To cite this version:

Ronan Le Velly, Roy Hammond, Jean-Claude J.-C. Mouret. Comment les riziculteurs de Camargue perçoivent-ils les enjeux de durabilité ? : Une étude de sociologie compréhensive. Cahiers Agricultures, 2013, 22 (5), pp.418-423. 10.1684/agr.2013.0661 . hal-02646486

HAL Id: hal-02646486

<https://hal.inrae.fr/hal-02646486>

Submitted on 29 May 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial 4.0 International License

Comment les riziculteurs de Camargue perçoivent-ils les enjeux de durabilité ?

Une étude de sociologie compréhensive

Ronan Le Velly¹
Roy Hammond²
Jean-Claude Mouret²

¹ Montpellier SupAgro
UMR Innovation
2 place Pierre Viala
34060 Montpellier cedex 1
France
<levelly@supagro.inra.fr>

² Inra
UMR Innovation
2 place Pierre Viala
34060 Montpellier cedex 1
France
<hammond@supagro.inra.fr>
<mouret@supagro.inra.fr>

Résumé

Cet article présente les résultats d'une enquête sociologique par entretiens compréhensifs réalisée auprès de 49 riziculteurs de Camargue (France) pour connaître les façons dont ils perçoivent les enjeux de durabilité associés à leur activité. Il montre que la majorité des riziculteurs interrogés partagent des inquiétudes quant à la durabilité de certaines pratiques de culture et affirment la primauté de la pérennité économique dans leur définition de la durabilité. Il souligne ensuite que les riziculteurs conventionnels vivent mal les interpellations et les critiques extérieures au monde agricole. Enfin, l'article relate combien les producteurs camarguais témoignent d'un sentiment d'incertitude et de perte de maîtrise face aux prescriptions multiples et évolutives dont ils font l'objet.

Mots clés : agriculteur ; agriculture durable ; pesticide ; riz ; sociologie.

Thèmes : économie et développement rural ; productions végétales ; ressources naturelles et environnement.

Abstract

How do the rice-growers in the Camargue (France) perceive sustainability issues? An interpretative sociology

This paper presents results of a sociology study based on in-depth interviews with 49 rice-growers in the Camargue (France) to understand how they perceive questions raised by sustainability aspects of their activity. It demonstrates that the majority of rice-growers interviewed share concerns over the sustainability of certain of their practices and assert the primacy of economic sustainability. It then underlines the fact that conventional rice-growers are discontented by the questioning and criticisms of people from outside the agricultural profession. Finally the paper relates the extent to which rice producers of the Camargue affirm a feeling of uncertainty and of loss of control over the multiple and evolutionary requirements made of them.

Key words: farmers; pesticides; rice; sociology; sustainable agriculture.

Subjects: economy and rural development; natural resources and environment; vegetal productions.

L'étude présentée porte un regard original, ancré en sociologie compréhensive (Weber, 1978 ; Schnapper, 2012), sur la durabilité de la riziculture en Camargue. Les travaux menés sur cette question, notamment dans notre laboratoire, ont

jusqu'ici été majoritairement inspirés par des problématiques agronomiques portant sur le fonctionnement des systèmes de riziculture et l'amélioration des itinéraires techniques (Mouret *et al.*, 2009 ; López-Ridaura *et al.*, 2010) et par des approches

Tirés à part : R. Le Velly

doi: 10.1684/agr.2013.0661

Pour citer cet article : Le Velly R, Hammond R, Mouret JC, 2013. Comment les riziculteurs de Camargue perçoivent-ils les enjeux de durabilité ? Une étude de sociologie compréhensive. *Cah Agric* 22 : 418-23. doi : 10.1684/agr.2013.0661

couplant agronomie et économie visant une analyse prospective (Jaeck et Lifran, 2009) et une évaluation intégrée des systèmes rizicoles innovants (Delmotte *et al.*, 2011). Cet article adopte une approche différente. La sociologie compréhensive est une tradition de recherche qui étudie les expériences vécues et les raisons d'agir des acteurs sociaux. Dans le cas présent, il s'agit de mieux connaître la façon dont les riziculteurs de Camargue appréhendent les enjeux de la durabilité : que mettent-ils derrière ce terme ? Comment perçoivent-ils le développement des injonctions environnementales ou sanitaires ? Pensent-ils mener, d'ores et déjà, une riziculture durable ? S'intéresser à ces points de vue contribue à la connaissance d'un groupe professionnel très peu étudié (voir néanmoins Nguyen et Purseigle, 2012). Cela participe aussi à la compréhension de leurs raisons d'agir. Pourquoi certains changent-ils de pratiques culturelles et d'autres pas ? Étudier les expériences vécues, les sentiments, les perceptions, les points de vue, c'est alors mieux saisir ce que Bruno Lémery (2003) nomme la « *fabrique* » de l'agriculture. Les façons dont les riziculteurs perçoivent les enjeux de durabilité, leurs responsabilités et leurs marges de manœuvre, participent à ce qu'est aujourd'hui et à ce que sera demain la riziculture camarguaise. Peut-être convient-il également de préciser que la sociologie compréhensive ne vise aucunement, même si certains termes peuvent le laisser entendre à des non-sociologues, à opposer les « ressentis » ou les « sentiments » des riziculteurs-praticiens aux connaissances des agronomes-scientifiques. Elle ne postule d'ailleurs pas non plus une quelconque équivalence entre les deux. Elle défend simplement l'idée que le vécu des praticiens, qui est également fait de savoirs et de connaissances, doit être pris en compte pour saisir les dynamiques sociales.

Méthodologie

Un courrier a été envoyé en notre nom par le Syndicat des riziculteurs de France à l'ensemble de ses adhérents (près de 220). Ce courrier expliquait notre souhait de les rencontrer pour

« *prendre en compte [leurs] préoccupations dans nos programmes de recherche* » et « *identifier les atouts, les contraintes et les verrous d'ordre technique, économique ou environnemental qui influent sur le développement d'une agriculture durable* ». L'énoncé était volontairement large et visait à susciter une prise de parole relativement libre. Trente-cinq riziculteurs (35) ont répondu positivement à notre courrier et 14 autres ont également accepté suite à une relance téléphonique. L'échantillon de 49 producteurs ainsi constitué ne visait pas à reproduire, selon un échantillonnage par quotas, certaines caractéristiques des exploitations rizicoles camarguaises. Nous ne disposons en effet pas de données précises sur cette population. En revanche, en choisissant les producteurs à relancer, nous avons fait en sorte qu'il s'y exprime différentes formes de rizicultures, généralement considérées comme inégalement durables, quitte à volontairement surreprésenter certaines d'entre elles. Ainsi, alors qu'en Camargue, on estime entre 10 et 15 % le nombre des exploitations rizicoles adoptant au moins sur certaines parcelles un mode de culture biologique, ces exploitations représentent 26 % de notre échantillon. De même, nous avons cherché à entendre les points de vue

de producteurs engagés dans quatre types de systèmes de production couramment distingués par les agronomes pour juger de leur caractère plus ou moins spécialisé et intensif ou diversifié et agroécologique.

Nous nommons ces quatre types de systèmes de production « riz-monoculture », « riz-polyculture », « riz-polyculture-élevage » et « riz-agrotourisme ». Le premier type correspond à des exploitations agricoles dont la surface cultivée en riz est supérieure à 80 % de la surface agricole utile (SAU). Le deuxième est caractérisé par une association entre riz (un peu plus de 50 % de la SAU) et d'autres productions végétales (le blé, en premier lieu). Le troisième correspond aux exploitations qui associent élevage et production végétale, avec 40 % de la SAU consacrée au riz en moyenne. Le quatrième type correspond aux exploitations qui associent des activités touristiques aux activités agricoles. Elles consacrent en moyenne 45 % de leur SAU à la riziculture. La *figure 1* résume le poids respectif des quatre types dans l'effectif étudié et précise pour chacun d'entre eux la part des modes de conduite en agriculture conventionnelle ou biologique.

Nous avons élaboré un guide d'entretien qui prévoyait d'amener les personnes interviewées à se présenter,

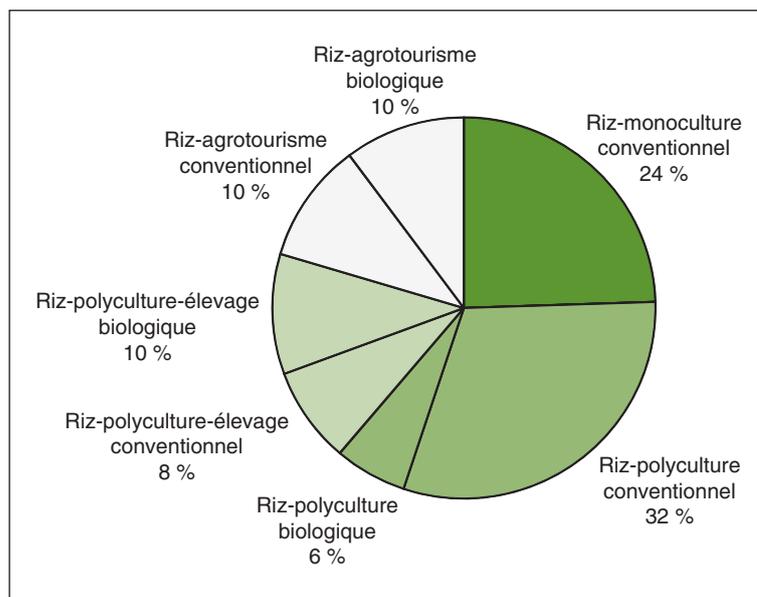


Figure 1. Répartition des systèmes de production et des types de conduite, exprimée en pourcentage des riziculteurs interviewés.

Figure 1. Distribution of the production systems and types of management of the rice-growers interviewed. Note : pour cette figure, les exploitations mixtes ont été codées comme biologiques.

relater l'historique de leur exploitation, faire le point sur leurs activités actuelles et envisager des perspectives à court, moyen et long termes. Ce choix de partir des pratiques agricoles visait à ancrer la discussion sur des éléments concrets, plutôt que d'interroger les producteurs directement sur leurs perceptions. Néanmoins, en partant de ces considérations pratiques, les points de vue et les raisons d'agir se sont progressivement exprimés. Cette stratégie d'entretiens a permis des prises de parole relativement spontanées, où les interviewés étaient libres de leurs propos mais aussi des enjeux qu'ils souhaitaient aborder. La grande majorité des entretiens a été conduite par un agronome, Roy Hammond, ayant une très bonne connaissance des pratiques rizicoles camarguaises. Ils ont été réalisés entre mai et septembre 2010 au domicile des riziculteurs. Ils ont duré entre une heure trente et trois heures, ont été enregistrés et ont fait l'objet d'une retranscription intégrale (pour 25 d'entre eux) ou synthétique (pour les 24 autres). L'ensemble constitue un recueil de données de l'ordre de 1 000 pages.

Les données d'entretiens ont fait l'objet d'une analyse thématique afin d'en faire émerger des tendances. Le recul offert par le grand nombre d'entretiens réalisés permet en effet de dégager des enseignements de nature générale, allant au-delà de l'expression de tel ou tel riziculteur. Ces résultats ont ensuite fait l'objet de la publication d'un rapport pour FranceAgriMer, qui a été diffusé auprès des exploitants interrogés. Ces derniers nous ont témoigné qu'ils se reconnaissaient dans notre description, ce qui nous a confortés dans la validité de notre analyse. La partie suivante résume certains de ces résultats et restitue de nombreux extraits d'entretiens. Pour chacun d'entre eux, nous précisons l'âge de leur auteur et les caractéristiques de son exploitation.

Résultats

Des inquiétudes partagées quant à la durabilité de certaines pratiques de culture

La grande majorité des producteurs interrogés s'accorde pour reconnaître

la non-durabilité de certaines pratiques de cultures. Nos interviewés font ainsi fréquemment référence aux excès du passé, en citant des produits phytosanitaires qu'ils jugent nocifs et aujourd'hui heureusement retirés du marché. Nombre d'entre eux évoquent aussi des insatisfactions quant à leurs pratiques actuelles. Cela apparaît principalement dans le constat que les adventices résistent davantage aux pesticides année après année, mais aussi dans celui d'un appauvrissement des sols et d'une inquiétude face aux impacts environnementaux et sanitaires des produits phytosanitaires. On trouve une bonne illustration de ce premier ressenti dans les propos de cette exploitante travaillant partiellement en agriculture biologique :

– « *À l'époque où mon mari travaillait [comme ouvrier agricole] dans les propriétés, il utilisait des produits qui sont maintenant interdits. Donc, ces produits-là, quand il les mettait... tous les poissons mouraient... les canards mouraient, les grenouilles, tous mouraient. Donc, c'est qu'il y avait un réel souci. Et on observe depuis quelques années une augmentation du nombre de cancers. (...) Les sols, on est en train de les détruire. Tous ces produits, tous ces engrais chimiques... C'est réel, il y a des analyses faites. Ça, c'est irréversible. Est-ce qu'on prend vraiment conscience de ça ? On va toujours défricher plus d'endroits pour renouveler les terres. Et les terres qui sont foutues, elles sont usées, quoi. Qu'est-ce qu'on va faire de ces terres-là ? Dans les sols, il n'y a plus de vie, il n'y a plus rien.* » (Riz-polyculture-élevage, 18-35 ans, 40 hectares, conduite mixte). Cette idée n'est pas réservée aux producteurs engagés dans des formes d'agriculture durable. Le discours de certains agriculteurs conventionnels rencontrés rappelle alors beaucoup celui de producteurs de tabac américains recueilli par Wynne Wright (2005). Nous pouvons y voir une position désagréable couplant un dégoût de certaines de leurs propres pratiques et le sentiment de ne pas pouvoir faire autrement :

– « *Comment voulez-vous qu'on réduise nos apports phytosanitaires ? Déjà, on essaye de minimiser le plus possible pour que ça nous coûte le moins cher... On est obligé de le faire ou alors on ne fait pas de récolte. Donc comment voulez-vous ? On ne le fait*

pas pour s'amuser ! Et en plus... mon père, il est mort d'un cancer. Vous croyez que ça nous amuse de passer les produits comme ça ? » (Riz-polyculture, 18-35 ans, 120 hectares, conduite conventionnelle).

Des riziculteurs bio et non bio tout aussi préoccupés par les considérations de pérennité économique

Cette absence de fossé entre riziculteurs conventionnels et biologiques se constate aussi dans l'affirmation commune de la primauté des considérations économiques. Selon eux, les questions de durabilité doivent être pensées en ayant prioritairement en tête les enjeux de rentabilité et de pérennité des exploitations. En parlant parfois de leur « pragmatisme », les riziculteurs rencontrés soulignent alors le décalage qu'ils perçoivent avec les positions militantes idéalistes, qui seraient présentes dans les discours écologistes et plus généralement dans les discours sur la durabilité de l'agriculture.

Cela se vérifie pour les agriculteurs engagés dans des pratiques conventionnelles, qui se défendent d'être des pollueurs irresponsables et qui expliquent avoir beaucoup rationné l'usage de leurs pesticides, ne serait-ce que pour réduire leurs coûts. Mais ces producteurs affirment aussi ne pas avoir d'autre solution que de continuer à s'en servir : « *Le problème agronomique aujourd'hui c'est qu'on n'a plus de produits phytosanitaires qui marchent* » nous disait même un riziculteur (Riz-polyculture-élevage, 36-50 ans, 250 hectares, conduite conventionnelle), soulignant la faible efficacité des produits autorisés en France, en comparaison de ceux qui sont homologués en Espagne et en Italie.

Ce discours orienté vers des considérations d'efficacité et de rentabilité se vérifie aussi pour les agriculteurs mettant en œuvre des techniques agronomiques visant à moins recourir à des produits chimiques de synthèse (lutte biologique, rotation des cultures, pratiques d'interculture, semis tardifs, enfouissement des pailles, fertilisation animale...). Ces choix ne sont pas exclusivement pensés en

référence à leurs effets bénéfiques pour l'environnement, mais aussi dans leur compatibilité avec la rentabilité de l'exploitation. Les riziculteurs concernés sont alors particulièrement prompts à souligner l'efficacité de ces techniques, en termes de rendement à l'hectare et d'économies d'intrants et de travail. Ce constat se confirme pour les exploitations en conduite mixte, qui couplent une production bio et non bio selon les rendements de leurs parcelles et les prix de leurs débouchés. Un producteur nous expliquait même qu'il concevait son choix de conversion partielle en bio comme étant parfaitement réversible, selon la façon dont évolueront les incitations économiques associées. Ce constat s'observe enfin pour les producteurs les plus engagés en agriculture biologique. Ceux que nous avons rencontrés nous disent parvenir à combiner des coûts faibles, des rendements relativement importants et une bonne valorisation de leurs produits. À leurs yeux, le choix de l'agriculture biologique est alors un choix parfaitement rentable.

Des producteurs conventionnels qui vivent mal les interpellations dont ils font l'objet

Des différences notables entre riziculteurs conventionnels et alternatifs apparaissent lorsqu'ils viennent à parler de la façon dont ils pensent que leurs activités sont perçues. Les agriculteurs aux pratiques culturelles conventionnelles évoquent très souvent le sentiment d'une forte interpellation. Cette interpellation prend corps dans le durcissement des réglementations, dans les articles de presse, ouvrages ou émissions de télévision qui dénoncent les dangers des pesticides, mais aussi lors d'échanges directs avec des personnes extérieures au monde agricole (consommateurs, touristes, gestionnaires du Parc naturel régional...). Les entretiens réalisés montrent que les producteurs sont loin d'y être indifférents. C'est notamment le cas pour ce riziculteur conventionnel : « *Aujourd'hui je me pose des questions sur mon métier. Je*

me dis : est-ce que tu pourras continuer ce métier comme ça, en culpabilisant ? Parce que forcément tu as le malheur de faire un insecticide parce que les vers sont en train de détruire ton semis. Tu sais que tu n'y as pas le droit, tu sais que ce n'est pas bon pour l'environnement. Parce que les gens imaginent qu'on est là pour polluer mais ils se plantent complètement. Nous, on ne peut pas avoir un discours différent des écologistes, mais le problème c'est qu'à la différence d'eux, nous on est confronté au problème. Eux ne sont pas confrontés au problème, eux ils ont une vision extérieure. » (Riz-monoculture, 18-35 ans, 250 hectares, conduite conventionnelle).

Beaucoup de riziculteurs sont irrités par le fait que leurs façons de travailler font de plus en plus l'objet de prescriptions provenant d'acteurs extérieurs au monde de l'agriculture. Alors que nous ne lui avions encore posé aucune question, un exploitant commençait ainsi l'entretien en exprimant son ressentiment sur ce point : « *Je suis un peu fâché parce qu'avant-hier, un guide touristique pour le Parc m'a appelé. Il organise des visites écologiques, des journées pédagogiques pour expliquer aux gens ce qu'on fait en Camargue. Il m'a dit qu'il cherchait un riziculteur bio pour venir participer à ces journées [...]. Et donc, vous connaissez ma vision du bio, ça m'énerve un peu quand le Parc organise des journées pédagogiques où l'on va expliquer le devenir de la Camargue en braquant les gens en disant que l'avenir c'est le bio. Donc je dis non. Je ne crois pas comme Yann-Arthus Bertrand que la planète sera nourrie par de l'agriculture biologique. Je ferai toujours ce qu'il est possible de faire avec des moyens alternatifs, et je pratique déjà pas mal ça dans la riziculture et dans l'arboriculture, mais je ne deviendrai jamais [totalement] bio [...]. Parce que j'ai un œil de riziculteur, d'agriculteur. J'aime la pureté d'un champ parfaitement lisse, homogène, où il y a une culture homogène [...]. Il y a un moment où je ne peux pas non plus avoir que des panisses et des triangles [adventices] et rentrer dans mon champ avec une batteuse et pleurer en me demandant si je vais même arriver à moissonner. Ou tout brûler. Ou ne pas moissonner. Pour moi, je ne servais plus à rien. » (Riz-*

agrotourisme, 36-50 ans, 300 hectares, conduite mixte).

Cette interpellation extérieure peut générer, nous le voyons dans le précédent extrait, une réaffirmation d'identités professionnelles fortement marquées par un savoir concernant l'usage des pesticides. Comme le remarque également Claire Lamine (2011) dans le cadre d'une enquête auprès de céréaliers, être capable d'avoir un champ parfaitement « propre » s'apparente alors à un gage de capacités professionnelles, gage d'autant plus important qu'il est observable à l'œil nu par l'ensemble des producteurs voisins.

Les formes de ressentiment à l'égard de l'agriculture biologique, beaucoup exprimées dans nos entretiens, peuvent également être lues comme un effet pervers de la survalorisation de cette dernière par des acteurs extérieurs au monde agricole. L'agriculture biologique est alors très souvent condamnée au nom du progrès : « *On parle du bio. Moi ce qui me gêne, c'est que c'est une rétrogradation. Qui va accepter de revenir au crayon à papier et de vivre sans téléphone ? L'agriculteur a droit au progrès lui aussi. Si c'est pour revenir à la pioche ! La motivation écologique est véhiculée par des gens qui ont de l'argent. Ils veulent des espaces sans rien : pas de culture, pas de chasse, seulement des chevaux, des taureaux et des flamants roses » (Riz-polyculture-élevage, 36-50 ans, 220 hectares, conduite conventionnelle). De façon moins virulente, d'autres riziculteurs conventionnels soulignent que l'agriculture biologique leur paraît techniquement trop risquée et trop difficile. D'autres, enfin, suggèrent que nombre de producteurs en bio ne respecteraient pas les règles de l'agriculture biologique.*

Un sentiment d'incertitude et de non-maîtrise

Beaucoup de producteurs nous ont enfin fait part de leur sentiment de subir des évolutions réglementaires et économiques largement imprévisibles. Ce point ne s'observe pas dans tous les entretiens, quelques producteurs affirmant même avoir réussi à développer des exploitations relativement autonomes (en termes d'intrants) et

diversifiées (en termes d'activités et de débouchés) qui leur permettent de ne pas être dépendants de ces évolutions. Néanmoins, beaucoup témoignent de ne pas avoir de prise sur les réglementations (Plan Ecophyto 2018, interdiction du riz génétiquement modifié...), les modalités d'attribution des aides de la Politique agricole commune (PAC) et les conditions commerciales auxquelles ils vendent leurs productions. Sur chacun de ces points, beaucoup regrettent de ne pas disposer d'organisations (syndicales, économiques) suffisamment puissantes pour peser sur les décisions qui les concernent. « *On est trop petits pour influencer sur la politique de Bruxelles, trop petits pour influencer sur les boîtes de phyto, trop petits pour avoir une recherche variétale sur la zone Camargue, on est trop petits pour tout !* » (Riz-polyculture-élevage, 36-50 ans, 220 hectares, conduite conventionnelle).

Ce sentiment d'être ballotté entre des évolutions subies est également bien illustré par les propos d'un riziculteur qui nous expliquait que l'utilisation actuellement promue de boues d'épuration industrielles et urbaines pour enrichir les terres pourrait à terme lui être reprochée par des industriels de la filière en raison des incertitudes sanitaires associées. De même, les producteurs rencontrés disent majoritairement subir les prix d'achat de leur riz ou de leur blé parce qu'ils ne parviennent pas à peser sur les maillons aval des filières auxquelles ils participent et sont parties prenantes de marchés mondialisés sur lesquels ils n'ont aucune prise. « *La coopérative devrait nous garantir un certain prix, mais aujourd'hui elle ne nous appartient plus. On n'a plus les clés en main* », nous disait par exemple un producteur en conduite conventionnelle (Riz-polyculture-élevage, 36-50 ans, 250 hectares). Ce constat est d'ailleurs partagé par plusieurs riziculteurs bio rencontrés, même si d'autres avancent que la croissance actuelle de la demande renforce leur pouvoir de négociation. L'Indication géographique protégée (IGP) Riz de Camargue n'est pas non plus perçue comme un outil de singularisation de leur production. Ils expliquent que les acheteurs de la filière, même s'ils sont implantés en Camargue, n'en tiennent absolument pas compte et les mettent en concurren-

ce frontale avec les producteurs des autres pays.

Certains évoquent alors le risque de la disparition de la riziculture en Camargue si demain les soutiens de la PAC venaient à être réduits ou les contraintes en matière d'usage de pesticides accrues. Rien ne nous permet d'attester de la réalité d'un tel scénario, mais il nous semble refléter la situation d'incertitude profonde dans laquelle se trouvent nombre des producteurs rencontrés. La multiplication depuis une vingtaine d'années des attentes concernant l'agriculture a eu pour conséquences non seulement de parfois placer les agriculteurs face à des injonctions contradictoires, mais aussi de générer un manque de lisibilité sur ce qui constitue le modèle d'une « bonne agriculture ». « *Veut-on des agriculteurs pour produire ou pour entretenir des paysages ? Dans les deux cas il faut que les décideurs disent ce qu'ils veulent et qu'ils en donnent les moyens.* » (Riz-monoculture, 18-35 ans, 100 hectares, conduite conventionnelle). Cette incertitude est d'autant plus ennuyeuse qu'elle entrave le développement de certaines transitions vers des modes de production plus durables, notamment celles qui supposent des investissements ou des équilibres agronomiques ne pouvant être atteints et rentabilisés que sur le long terme.

Discussion et conclusion

Cette étude a permis de faire émerger des résultats qu'il convient de discuter au regard de la littérature existante. Le premier d'entre eux porte sur l'absence de véritable fossé entre les agriculteurs conventionnels et biologiques. Notre enquête rejoint sur ce point les conclusions de précédents travaux qui soulignaient, dans d'autres contextes, que les perceptions respectives des agriculteurs conventionnels et biologiques sur les dégradations de l'environnement et la responsabilité de l'agriculture dans ces dégradations ne sont pas forcément très différentes (Hall et Mogyorody, 2001 ; Lockie et Halpin, 2005 ; Best, 2008). Elle fait

également écho à d'autres recherches qui mettent en avant le poids des considérations d'efficacité économique et agronomique dans les pratiques des exploitants, y compris de ceux qui sont engagés dans des démarches alternatives (Rémy, 1998 ; Miéville-Ott, 2000). L'engagement dans tel ou tel mode de culture n'est pas qu'une affaire de convictions ou de valeurs. Il renvoie à une multiplicité d'autres facteurs (connaissances techniques, incitations économiques, participation à des réseaux...) devant être appréhendés de concert, en tenant compte des caractéristiques des agriculteurs, des exploitations, des filières et des territoires (Darnhofer *et al.*, 2005 ; Lamine et Bellon, 2009). Pour la riziculture camarguaise, cela implique qu'une politique visant à accroître la durabilité, particulièrement dans ses dimensions environnementales, devrait cibler l'ensemble des producteurs de la région, dès lors qu'elle propose une argumentation agronomique solide et qu'elle intègre les impératifs économiques.

Cet article a aussi confirmé combien l'identité professionnelle agricole s'établit aujourd'hui au croisement de ce que Claude Dubar (2010) nomme l'« *identité pour soi* », la façon dont les agriculteurs perçoivent leur métier, et l'« *identité pour autrui* », la façon dont ils pensent être perçus par les acteurs extérieurs au monde agricole. La définition de ce que doit être la « bonne agriculture » n'est plus non plus le fait des seuls agriculteurs, et ces derniers doivent composer avec le regard critique du voisinage, des consommateurs, des associations écologistes, des pouvoirs publics locaux, etc. À la suite d'autres travaux (Lémery, 2003 ; Granjou et Mauz, 2009 ; Lamine, 2011), nous avons souligné que cette situation pouvait être source de sentiments d'incompréhension et de frustration, d'autant plus mal vécus qu'ils se couplent avec une impression de perte de maîtrise. Les actions pointant du doigt la responsabilité des riziculteurs conventionnels dans la dégradation de l'environnement peuvent alors être contre-productives, en ce qu'elles braquent certains d'entre eux et les éloignent de modes de productions plus écologiques. En cela, cet article réaffirme l'importance de connaître le vécu de ce groupe professionnel, afin

d'engager un dialogue sur sa situation, ses missions et son avenir. ■

Remerciements

Cette étude a été réalisée avec l'appui de FranceAgriMer dans le cadre du plan d'adaptation de la filière rizicole. Les auteurs remercient très sincèrement les riziculteurs qui ont participé à cette étude. Leur accueil toujours très chaleureux et l'intérêt qu'ils ont apporté à nos questions ont grandement contribué à la densité et à la richesse du contenu des entretiens qu'ils ont bien voulu nous accorder. Merci également aux évaluateurs de *Cabiers Agricultures* pour la pertinence de leurs commentaires.

Références

Best H, 2008. Organic agriculture and the conventionalization hypothesis: A case study from West Germany. *Agriculture and Human Values* 25 : 95-106. doi: 10.1007/s10460-007-9073-1

Delmotte S, Tiftonell P, Mouret JC, Hammond R, Lopez-Ridaura S, 2011. On farm assessment of rice yield variability and productivity gaps between organic and conventional cropping systems under Mediterranean climate. *European Journal of Agronomy* 35 : 223-36. doi: 10.1016/j.eja.2011.06.006

Dubar C, 2010. *La socialisation. Construction des identités sociales et professionnelles*. Paris : Armand Colin.

Darnhofer I, Schneeberger W, Freyer B, 2005. Converting or not converting to organic farming in Austria: Farmer types and their rationale. *Agriculture and Human Values* 22 : 39-52. doi: 10.1007/s10460-004-7229-9

Granjou C, Mauz I, 2009. Les éleveurs et leurs voisins. Etude du renouvellement des rhétoriques professionnelles d'une profession contestée. *Revue d'Etudes en Agriculture et Environnement* 90 : 215-35.

Hall A, Mogyorody V, 2001. Organic farmers in Ontario: An examination of the conventionalization argument. *Sociologia Ruralis* 41 : 399-422. doi: 10.1111/1467-9523.00191

Jaeck M, Lifran R, 2009. *Preferences, Norms and Constraints in farmers' agro-ecological choices. Case study using a choice experiments survey in the Rhone River Delta, France*. Australian Agricultural and Resource Economics Society 53rd Conference, Cairns.

Lamine C, 2011. Anticiper ou temporiser. Injonctions environnementales et recompositions des identités professionnelles en céréaliculture. *Sociologie du travail* 53 : 75-92. doi: 10.1016/j.socotra.2010.12.002

Lamine C, Bellon S, éd., 2009. Transitions vers l'agriculture biologique. *Pratiques et accompagnements pour des systèmes innovants*. Dijon : Educagri.

Lémery B, 2003. Les agriculteurs dans la fabrique d'une nouvelle agriculture. *Sociologie du Travail* 45 : 9-25. doi: 10.1016/S0038-0296(02)01302-X

Lockie S, Halpin D, 2005. The « conventionalisation » thesis reconsidered : structural and ideological transformation of Australian organic agriculture. *Sociologia Ruralis* 45 : 284-307. doi: 10.1111/j.1467-9523.2005.00306.x

López-Ridaura S, Mouret JC, Hammond R, 2010. Accompanying farmers in the search of technical alternatives for Organic Rice Production in Camargue, south of France. In : Wéry J, Shili-Touzi I, Perrin A, éd., *11th ESA congress, AGRO2010: the International Scientific Week around Agronomy*. Montpellier : Agropolis International Editions.

Miéville-Ott V, 2000. Les éleveurs du Jura face à l'écologisation de leur métier. *Le Courrier de l'Environnement de l'INRA* 40 : 75-84.

Mouret JC, Hammond R, Bayot M, Fabre D, Thomas D, 2009. Production de références pour optimiser la fertilisation organique en riziculture biologique camarguaise (France). *Innovations Agronomique* 4 : 9-13.

Nguyen G, Purseigle F, 2012. Les exploitations agricoles à l'épreuve de la firme. L'exemple de la Camargue. *Etudes Rurales* 190 : 99-118.

Rémy J, 1998. Quelle(s) culture(s) de l'environnement ? *Ruralia* 2, en ligne. <http://ruralia.revues.org/31>

Schnapper D, 2012. *La compréhension sociologique*. Paris : PUF.

Weber M, 1978. *Economy and society: an outline of interpretative sociology*. Berkeley : University of California Press.

Wright W, 2005. Fields of cultural contradictions. Lessons from the tobacco patch. *Agriculture and Human Values* 22 : 465-77. doi: 10.1007/s10460-005-3402-z